



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPES

Section **Lettres modernes**

- 1) Exemple de sujet pour la première épreuve d'admission :
domaine FLE/ FLS
- 2) Attendus de l'épreuve
- 3) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du CAPES BAC +3 sont déterminées dans l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAPES BAC + 3
Sujet 0 / Première épreuve d'admission

DOSSIER

–Texte à expliquer : Victor HUGO, *Les Travailleurs de la mer*, 1866, deuxième partie, “Gilliat le Malin”, livre deuxième “Le labeur”, chapitre X “ Les avertissements de la mer”.

–Document associé : Antoine de SAINT-EXUPÉRY, *Terre des Hommes*, 1939, Chapitre VII “ Au centre du désert”.

SUJET

Vous proposerez une explication du premier texte figurant dans le dossier.

Puis, en prenant appui sur le document associé, vous proposerez une exploitation de l'ensemble du corpus, sous la forme d'un exposé, en mettant en valeur les résonances entre les deux textes, les effets de sens nés de leur rapprochement, la spécificité littéraire, artistique ou linguistique de chacun des documents.

Le directoire du CAPES externe de Lettres informe les candidats qu'ils ne disposeront pas, lors de cette première épreuve d'admission, des oeuvres intégrales dont sont extraits les textes du corpus.

TEXTE À EXPLIQUER

Victor HUGO, *Les Travailleurs de la mer*, 1866, deuxième partie “*Giliat le Malin*”, livre deuxième “*Le labeur*”, chapitre X “*Les avertissements de la mer*”.

Giliat, un marin, est accosté avec sa chaloupe sur l'écueil des Douvres, au large de l'île de Guernesey. Au milieu de la nuit, il est brusquement réveillé.

1 Les Douvres au-dessus de sa tête étaient éclairées ainsi que par la réverbération d'une grande braise blanche. Il y avait sur toute la façade noire de l'écueil comme le reflet d'un feu.

D'où venait ce feu ?

5 De l'eau.

La mer était extraordinaire.

Il semblait que l'eau fût incendie. Aussi loin que le regard pouvait s'étendre, dans l'écueil et hors de l'écueil, toute la mer flamboyait. Ce flamboiement n'était pas rouge ; il n'avait rien de la grande flamme vivante des cratères et des fournaies. Aucun
10 pétilllement, aucune ardeur, aucune pourpre, aucun bruit. Des traînées bleuâtres imitaient sur la vague des plis de suaire. Une large lueur blême frissonnait sur l'eau. Ce n'était pas l'incendie ; c'en était le spectre.

C'était quelque chose comme l'embrasement livide d'un dedans de sépulcre par une
flamme de rêve.

15 Qu'on se figure des ténèbres allumées.

La nuit, la vaste nuit trouble et diffuse, semblait être le combustible de ce feu glacé. C'était on ne sait quelle clarté faite d'aveuglement. L'ombre entraînait comme élément dans cette lumière fantôme.

DOCUMENT ASSOCIÉ

Antoine de SAINT-EXUPÉRY, *Terre des hommes*, 1939, Chapitre VII.

Antoine de Saint-Exupéry, alors jeune pilote de l'aéropostale, vole au-dessus de la Méditerranée, en direction de Tunis. André Prévot, son mécanicien, le seconde.

- 1 J'entre dans la nuit. Je navigue. Je n'ai plus pour moi que les étoiles... Cette mort du monde se fait lentement. Et c'est peu à peu que me manque la lumière. La terre et le ciel se confondent peu à peu. Cette terre monte et semble se répandre comme une vapeur. Les premiers astres tremblent comme une eau verte. Il faudra attendre longtemps encore
- 5 pour assister aux jeux silencieux des étoiles filantes. Au coeur de certaines nuits, j'ai vu tant de flammèches courir qu'il me semblait que soufflait un grand vent parmi les étoiles.
- Prévot fait les essais des lampes fixes et des lampes de secours. Nous entourons les ampoules de papier rouge.
- Encore une épaisseur...
- 10 Il ajoute une couche nouvelle, touche un contact. La lumière est encore trop claire. Elle voilerait, comme chez le photographe, la pâle image du monde extérieur. Elle détruirait cette pulpe légère qui, la nuit parfois, s'attache encore aux choses. Cette nuit s'est faite. Mais ce n'est pas encore la vraie vie. Un croissant de lune subsiste. Prévôt s'enfonce vers l'arrière et revient avec un sandwich. Je grignote une grappe de raisin. Je n'ai pas faim.
- 15 Je n'ai ni faim ni soif. Je ne ressens aucune fatigue, il me semble que je piloterais ainsi pendant des années.
- La lune est morte.

CAPES BAC + 3

Les attendus de la première épreuve d'admission

1. Préambule

L'épreuve orale d'admission, avec pour domaine le français langue étrangère et le français langue seconde - FLE/FLS -, ne constitue ni une épreuve de spécialité, ni une épreuve de spécialistes de cet enseignement. L'épreuve n'a pas de valeur certificative. Si, de fait, elle n'est pas réservée aux étudiants engagés dans une licence de FLE, elle témoigne en revanche d'une réflexion et de l'initiation d'un parcours de formation initiale sensibilisant les candidats à ces domaines spécifiques que sont le Français langue étrangère et le Français comme langue seconde.

Cette épreuve orale d'admission peut à ce titre constituer un premier jalon dans un parcours de développement professionnel qui pourrait mener à la certification complémentaire FLS. Elle peut aussi témoigner d'un choix personnel au nom d'un intérêt particulier pour la langue française dans l'ensemble de ses dimensions.

L'épreuve orale d'admission, avec pour option le français langue étrangère et le français langue seconde, constitue bien, en effet, et en premier lieu, une épreuve fondée sur la lecture et l'analyse d'un corpus composé de deux textes littéraires issus des littératures françaises et francophones du XVI^{ème} siècle à nos jours. Elle évalue deux compétences au fondement du futur métier de professeur de Lettres dans lequel s'engagent les candidats : la capacité à lire des textes littéraires et en partager une analyse ; la maîtrise de la langue française telle qu'elle s'écrit et telle qu'elle s'exprime.

L'épreuve est ainsi accessible à tous les étudiants en-licence de Lettres, soucieux néanmoins d'interroger la spécificité du domaine disciplinaire du FLE-FLS, au service de la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA), de leur apprentissage du français et du développement de leur cursus scolaire en français. La lecture attentive de la circulaire de 2012 précisant les conditions et les enjeux de la scolarisation des élèves allophones constituera à cet égard une préparation précieuse, de même que la consultation du cadre européen commun de référence pour les langues soulignant les singularités et la progressivité des apprentissages d'une langue étrangère, appelée à devenir seconde : une langue cible, distincte de la langue maternelle.

Il n'est en revanche pas attendu des candidats, à ce stade de leur parcours, qu'ils aient une connaissance fine des enjeux didactiques menant à la conception de séances d'enseignement de Français Langue Étrangère ou de Français Langue seconde. Il n'est pas attendu de même des candidats qu'ils se projettent dans un travail de créations d'activités, prenant appui sur les documents du sujet, à destination d'élèves allophones nouvellement arrivés.

La mise en relation de deux textes littéraires au sein du corpus, tel que présenté dans le sujet 0, invite en revanche à penser les articulations possibles entre le texte expliqué, issu des littératures patrimoniales française et francophones sans exclusion des textes les plus contemporains, et le second document, pensé pour susciter des résonances mais aussi un chemin propédeutique, au service de l'appropriation du corpus dans un contexte d'allophonie. C'est dans cette perspective notamment que seront identifiées les spécificités de chacun des textes.

L'exposé attendu comportant une analyse du corpus et une explication du premier texte de ce dernier, chacun de ces deux éléments fait l'objet d'une partie explicative distincte afin d'en préciser les attendus, sans que l'ordre retenu soit prescriptif de la forme finale de l'exposé, laissée libre au choix des candidats.

2. L'explication de texte

2.a. Conseils généraux

L'explication de texte, linéaire ou composée, est accompagnée d'éléments de présentation et d'un projet de lecture. Elle est conclue par une synthèse soulignant les axes saillants de l'explication proposée.

CAPES LETTRES MODERNES BAC + 3

Les attendus de la première épreuve d'admission

On attend des candidats	On n'attend pas des candidats
<ul style="list-style-type: none">- Une parfaite maîtrise de la langue française et des codes de la communication orale.	<ul style="list-style-type: none">- Une expression incorrecte, fautive ou inadaptée à cette situation d'oral de recrutement professionnel de futurs enseignants de français.
<ul style="list-style-type: none">- Une analyse attentive des enjeux du <i>corpus</i>, capable d'identifier les effets de sens et de résonance à tirer du rapprochement des documents proposés.	<ul style="list-style-type: none">- Un simple survol du corpus ou un traitement séparé des extraits sans mise en relation des différents documents.
<ul style="list-style-type: none">- Une réflexion qui s'attache à suivre une progression claire et cohérente, et qui sache naviguer entre les analyses de détail des documents constituant le <i>corpus</i> et leur nécessaire mise en perspective (théorique, générique, historique, esthétique, socio-anthropologique).	<ul style="list-style-type: none">- Une progression confuse ou arbitraire ; une absence de fil conducteur interprétatif global ; la reproduction d'une matrice canonique qui régirait le déroulement de l'épreuve indépendamment des liens qu'entretiennent les deux textes ou documents ; une difficulté à embrasser un regard de surplomb.
<ul style="list-style-type: none">- La maîtrise éclairée des notions fondamentales appelées par le domaine choisi, en l'occurrence le FLE et le FLS.	<ul style="list-style-type: none">- De connaissances expertes en matière de didactique du FLE.

2.b. Pistes pour l'explication de texte

Le texte retenu pour l'explication de texte présente un spectacle maritime et nocturne « extraordinaire », né de la fusion, par l'écriture, entre deux éléments antagonistes – l'eau et le feu. Le projet de lecture pourrait à cet égard chercher à mettre en valeur ce spectacle, tel qu'il se donne à voir, tel également qu'il éveille à la contemplation poétique.

Plusieurs axes de lecture pourraient être développés :

- la composition tout d'abord d'un tableau vivant, appelant à la contemplation, celle de Gilliat comme celle du lecteur-spectateur, tableau dont on pourrait souligner le caractère monstrueux et éclatant. Les récifs des Douvres en constituent ainsi tout à la fois les contours, l'arrière-plan et la surface créatrice, « une surface noire », sur laquelle se reflète ce qui semble être un feu, à la manière d'un clair-obscur.
- La description « extraordinaire » ensuite du spectacle offert, né du processus de fusion entre l'eau et le feu : la construction attributive « il semblait que l'eau fût incendiée » et la proposition « toute la mer flamboyait » pourraient être spécifiquement commentées, de même que l'isotopie du feu donnant corps et vie à la vision, convoquant l'ensemble des sens. On pourrait notamment ici mettre en valeur les présentatifs, les déterminants démonstratifs et les nombreuses invitations au regard.
- Un paysage nocturne enfin d'une beauté paradoxale, nourrie de la nuit elle-même, dont on pourra souligner la dimension poétique, au travers d'un usage remarquable de l'adjectif en fonction d'épithète ou au moyens de compléments du nom conduisant à associer dans des constructions oxymoriques le rêve et les ténèbres, l'ombre et la lumière, le spectre et le vivant, la réalité et le songe.

3. L'analyse du corpus

L'analyse proposée, nécessairement organisée, ne suit pas une composition unique. Celle-ci est à la main des candidats, en fonction de leur argumentaire.

L'analyse du corpus est une argumentation orale visant à rendre compte des éléments identifiés par les candidats afin de justifier l'unité du corpus et ainsi le rapprochement des deux textes retenus : l'extrait proposé en explication et le document complémentaire, mais également la spécificité de chacun des deux textes.

Conduite dans le cadre d'une épreuve orale d'admission avec pour option le Français langue étrangère et le Français langue seconde, l'analyse proposée mettra à cet égard en valeur les éléments de nature à soutenir une lecture conduite par un public allophone, en s'intéressant notamment aux modalités possibles d'articulation entre les des deux textes du corpus.

3.a. Conseils généraux pour l'analyse du corpus

On attend des candidats	On n'attend pas des candidats
<ul style="list-style-type: none"> - un exposé construit prenant appui sur un plan clairement présenté ; 	<ul style="list-style-type: none"> - une présentation successive de chacun des textes sans lien entre eux ;
<ul style="list-style-type: none"> - une justification étayée des éléments fondant l'unité du corpus : unité générique, thématique, esthétique, résonances lexicales, stylistiques, culturelles..., jeux d'échos entre les deux textes, questionnement(s) partagé(s) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - une présentation fondée sur le seul rapprochement thématique des deux textes ; un propos descriptif listant les caractéristiques génériques, thématiques ou encore stylistiques de chacun des deux textes sans mise en relation des éléments identifiés ;

<ul style="list-style-type: none"> - des propositions d'articulations entre les deux textes proposant un ou des chemins de lecture de nature à soutenir leur compréhension par un public allophone. 	<ul style="list-style-type: none"> - un projet de séance ou un ensemble d'activités prenant appui sur les textes ; une liste des difficultés, notamment lexicales, posées par les textes.
--	--

3.b. Pistes pour l'analyse du corpus

Les deux extraits présentés dans le corpus s'inscrivent tous deux dans le genre du récit, récit fictionnel extrait des *Travailleurs de la mer* ; récit à dimension autobiographique pour le second. Les spécificités de chaque récit pourraient être développées dans l'exposé, en prenant en compte le statut du narrateur, la focalisation et le rythme du récit. On pourrait notamment souligner la progression temporelle structurant le récit extrait de *Terre des hommes* suggérant la perte progressive d'intensité de la lumière jusqu'à la pleine nuit et "la mort" de la lune ; tandis que le spectacle dépeint par Hugo se signale par son immédiate complétude, la progression du récit n'obéit pas au passage du temps mais au changement de perspectives et aux mouvements du regard.

La première phrase du texte extrait de *Terre des hommes*, "J'entre dans la nuit", pourrait dans un second temps soutenir le développement de l'analyse. Les deux textes en effet constituent des invitations à contempler le spectacle de la nuit, spectacle maritime chez HUGO, spectacle aérien chez SAINT-EXUPÉRY. Les résonances lexicales et les jeux d'échos entre les deux textes sont nombreux : jeux de lumière et de couleur, convocation de la mort, constructions oxymoriques...Le même processus de fusion des forces de la nature semble s'opérer, avec des éléments distincts cependant : l'eau et le feu pour le premier, la terre et le ciel pour le second ; la même fascination pour le spectacle offert par la nuit et dans la nuit.

Les deux textes se distinguent néanmoins et l'exposé gagnerait à rendre compte de la singularité de chacun d'eux, sur le plan linguistique et esthétique notamment, au service de leur lecture par un public allophone.

L'extrait de *Terre des hommes* peut se présenter ainsi comme un appel à la sérénité, à la "vraie vie", que seul le vol en pleine nuit permettrait d'atteindre. L'omniprésence d'un "je" qui ressent et perçoit, la simplicité du vocabulaire, termes génériques et mots du quotidien associés à l'emploi du présent, présent de l'énonciation touchant à l'intemporel, créent une esthétique de la pureté, de la plénitude dans la simplicité.

Il serait intéressant alors de souligner le caractère accessible pour un public allophone du texte extrait de l'oeuvre de SAINT-EXUPÉRY, en prenant appui sur sa structure, évoquée plus haut, mais aussi son vocabulaire, ses constructions syntaxiques et bien évidemment son sens. De la sorte, ce texte peut apparaître comme un jalon, une lecture liminaire, proprement une entrée progressive dans la nuit, invitant à découvrir dans un second temps le texte hugolien. Les thématique et résonances communes soutiennent la lecture et permettent de renforcer le caractère extraordinaire du spectacle dépeint par Hugo : la saturation des images et des couleurs, l'intensité et la violence des forces en présence, de vie et de mort, une esthétique du sublime.

CAPES : BAC + 3

Réglementation de la première épreuve d'admission

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

L'épreuve consiste en un exposé suivi d'un échange avec le jury.

Le candidat a, pour son exposé, le choix entre les domaines suivants qui conditionnent la nature des documents qui lui seront remis par le jury :

1. Culture littéraire et artistique ;
2. Cinéma-audiovisuel ;
3. Théâtre ;
4. Latin pour lettres modernes ;
- 5. Français langue étrangère et français langue seconde.**

Le choix du domaine est formulé au moment de l'inscription.

Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document. Selon le choix du domaine retenu par le candidat, il peut s'agir :

- d'un autre texte littéraire ou d'une image pour le domaine culture littéraire et artistique ;
- d'un court extrait d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle pour le domaine cinéma-audiovisuel ;
- d'un court extrait d'une captation audiovisuelle d'une mise en scène théâtrale pour le domaine théâtre ;
- d'un texte latin pour le domaine latin pour lettres modernes ;
- d'un autre texte littéraire pour le domaine français langue étrangère et français langue seconde.**

L'exposé permet au candidat d'analyser les éléments du corpus en mettant en valeur leur résonance, les effets de sens nés de leur rapprochement, la spécificité littéraire, artistique ou linguistique de chacun des documents et de proposer une explication du texte littéraire.

Suite à cet exposé, le jury dialogue avec le candidat pour l'inviter à reprendre ou approfondir ses analyses.

L'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à s'exprimer, à analyser de manière précise et organisée un corpus de textes et documents, à en présenter les principaux enjeux de sens dans le cadre d'un oral en continu, puis en interaction avec le jury.

Durée de la préparation : trois heures.

Durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes, échange : trente minutes).

Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.